

SNOTRA 2

Sargasses et entéromorphes de **NO**rmandie : valorisa**T**ion de **R**essources **Al**gales 2

Projet FEAMP 2020 – 2023
Innovation pêche (mesure 26)

Restitution finale

05 décembre 2023

Centre d'expertise agroalimentaire ACTALIA

Saint-Lô

Etude effectuée dans le cadre d'une aide au titre du programme opérationnel du
Fonds Européens pour les **Affaires Maritimes** et la **Pêche** 2014 – 2020



QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

**2014 : Invasion des parcs mytilicoles de Bricqueville-sur-Mer, Coudeville-sur-Mer et Donville-les-Bains par les sargasses qui causent des dégâts.
Problématique de régularisation des barrages à sargasses.**

- **Projet SARGASSES (2015 – 2016, Région Normandie) – Étude sur Bricqueville-sur-Mer**



Principales conclusions :

- **Stock disponibles (hors parcs) entre Coudeville-sur-Mer et Bricqueville-sur-Mer était estimé à 2 000t / 2 500t**
- **Démonstration de l'efficacité des barrages surtout entre Avril et Août et détermination d'un barrage type**
- **Premiers travaux sur la composition des algues et de la présence de composés aux propriétés biostimulantes.**



SNOTRA 2

Restitution finale (05 décembre 2023)



QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

SNOTRA (Sargasses de Normandie : valorisation d'une Ressource Algale)

2017 – 2019

Financement : FEAMP mesure 26 et région Normandie



Objectifs :

Poursuivre les travaux du projet SARGASSES en étendant le secteur à l'ensemble de la Normandie (suivi de croissance, carto de champs de sargasses...)

Techniques de récolte

Premiers tests de biostimulants sur les cultures maraichères

Premiers tests de biostructurants en pilote



SNOTRA 2
Restitution finale (05 décembre 2023)



QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

SNOTRA (Sargasses de Normandie : valorisation d'une Ressource Algale)

2017 – 2019

Financement : FEAMP mesure 26 et région Normandie



Principales conclusions :

- Premiers éléments sur la réglementation.
- 4 grands secteurs de récolte en Normandie : Côte de Nacre; Grandcamp-Maisy, Agon-Coutainville et Saint Martin de Bréhal / Bricqueville-sur-Mer qui représentent environ 15 000 tonnes d'algues
- Etude et méthodes d'extraction des composés d'intérêts pour la confection de biostimulants à destination de la culture maraîchère normande et de structurants de sols (alginates) pour les semis sur sol sableux.
- Premiers tests sur les cultures maraîchères de la boîte de pétri à la culture en plein champ. Structurant testé en soufflerie.



SNOTRA 2

Restitution finale (05 décembre 2023)



QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

ENTEROMORPHES (Récolte des entéromorphes sur les poches ostréicoles et valorisation)

2017 – 2018

Financement : Région Normandie



Algaia[®]
Your natural partner



Objectifs :

Déterminer la faisabilité d'une récolte d'entéromorphes sur les poches ostréicoles

Développer la valorisation de cette algue (biostimulants, alimentaire...)

Principales conclusions :

- *Appui à la révision du Schéma des Structures*
- *Déterminer les quantités récoltables et la méthodologie en lien avec l'activité ostréicole*
- *Premiers essais pilote d'extraction des molécules d'intérêts et tests sur plusieurs activités (biostimulant et bioactivité antivirale)*
- *Confection et maquettage des premiers produits alimentaires intégrant l'entéromorphe normande.*



SNOTRA 2

Restitution finale (05 décembre 2023)



QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

Conclusions suite à ces projets :

- *Les résultats obtenus étaient plutôt encourageants MAIS insuffisants pour initier une activité économique autour de l'exploitation de ces algues.*
- *Certains points étaient à retravailler, notamment sur les aspects valorisation (continuer les tests sur les biostimulants, compléter les maquettes alimentaires créées...) ou la réglementation (reste à évoluer)*
- *D'autres points n'ont pas été réellement abordés comme les aspects logistiques (stockage et transport) ou la validité socio-économique de ces récoltes et sa place dans une future filière algues en Normandie*



**RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR UNE
EVENTUELLE SUITE DES 2020**



SNOTRA 2

Sargasses et entéromorphes de Normandie : valorisation de Ressources Algales

Financement : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) Mesure 26 – Innovation Pêche.



Partenariat :



Budget prévisionnel : 479 285,40€

287 428,32€ de fonds FEAMP

95 857,08€ de l'Etat

95 857,08€ d'autofinancement

Calendrier officiel : 1^{er} septembre 2020 – 30 juin 2023



SNOTRA 2

Restitution finale (05 décembre 2023)



PARTENARIAT



Synergie Mer Et Littoral (SMEL)
Centre technique Pêche & Aquaculture



Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord (CRP NMdN)
Organisation professionnelle représentative de la conchyliculture



Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Normandie (CRPMEM-N)
Organisation professionnelle représentative de la pêche



Société d'Investissement Légumière & Maraîchère de Basse Normandie (SILEBAN)
Station d'expérimentation légumière au service des professionnels



ACTALIA
Centre technique d'expertise agroalimentaire



SNOTRA 2

Sargasses et entéromorphes de Normandie : valorisaTion de Ressources Algales

Quelques précisions en préambule

- ✓ ***1^{ère} demande auprès du DLAL FEAMP en décembre 2019.***
 - ✓ ***Dossier de demande d'aides auprès du service instructeur du FEAMP en mai 2020.***
 - ✓ ***Juin 2020 : 1^{ère} réponse négative pour « gel des subventions pour cause de COVID »***
 - ✓ ***Volonté collective de faire avancer le projet, notamment sur les biostimulants d'où dépôt de demande d'aide auprès de la région Normandie (service agriculture) accepté en février 2021 pour un démarrage en mars 2021: projet SYGIN (2021-2023).***
 - ✓ ***Durant le printemps 2021, le service instructeur du FEAMP a « réouvert » le dossier SNOTRA 2 avec des demandes de complément de dossier.***
 - ✓ ***Passage en commission et acceptation final du budget en décembre 2021 avec une révision du dossier administratif importante***
- MAIS PAS DE MODIFICATION DU PROGRAMME TECHNIQUE PREVU SUR TROIS ANNEES.***

***JANVIER 2022 : RETRAVAILLER LE PROGRAMME TECHNIQUE
POUR FAIRE LE MAXIMUM EN 18 MOIS***



SNOTRA 2

Sargasses et entéromorphes de Normandie : valorisation de Ressources Algales

Le programme technique :



WP1 : LA PECHE

Les aspects réglementaires.
Le suivi des pêcheries.
Les techniques de pêches



WP 2 : DE L'ESTRAN A L'USINE

Le stockage des algues
La logistique et le transport



WP 3 : L'UTILISATION DES ALGUES

Les aspects agricoles
Les aspects alimentaires



WP 4 : ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

Les aspects économiques
La filière Algue en Normandie



WP 5 : PILOTAGE & COMMUNICATION

Pilotage du projet
Communication



SNOTRA 2

Sargasses et entéromorphes de Normandie : valorisaTion de Ressources Algales

Le programme de la matinée.

09h30 – 09h45	Présentation du projet SNOTRA 2	<i>S. Pien (SMEL)</i>
09h45 – 10h00	WP 1 : Point sur la réglementation :	<i>M. Savary (CRC NMdN)</i>
10h00 – 10h15	WP 1 : Le suivi des stocks et des futures pêcheries	<i>S. Pien (SMEL)</i>
10h15 – 10h30	WP 1 : Techniques de pêche	<i>X. Tétard (CRPMEMN)</i>
10h30 – 10h40	WP 2 : Essais sur le stockage	<i>S. Pien (SMEL)</i>
10h40 – 10h45	WP 2 : Essai sur le transport	<i>X. Tétard (CRPMEMN)</i>
10h45 – 11h15	Pause	
11h15 – 11h40	WP 3 : L'agriculture : biostimulants & biostructurants	<i>F. Vial (SILEBAN)</i>
11h40 – 12h00	WP 3 : L'alimentaire.	<i>V. Lavatine (ACTALIA)</i>
12h00 – 12h15	WP 4 : Etude socio-économique	<i>B. Drouot (UFR SEGGAT)</i>
12h15 – 12h30	WP 4 : La filière	<i>C. Charlier (B4C)</i>
12h30 – 12h45	Questions & Conclusion	

